



Depuis 2017 et dans le cadre de la Loi de programmation militaire 2019-2025, Florence Parly a initié une vaste transformation du ministère des Armées afin de :

1) Rendre plus efficaces les forces :

- Equipement des forces : améliorer la conduite des programmes d'armement
- Maintien en condition opérationnelle : augmenter la disponibilité des matériels des armées
- Accroître la performance de la chaîne logistique des armées
- Améliorer les soutiens interarmées : santé, munitions, énergies, commissariat

2) Améliorer et simplifier le quotidien des agents et le service rendu aux usagers :

- Améliorer la performance du secteur Immobilier - Infrastructure
- Placer le personnel du ministère au centre des préoccupations : accompagnement social, rémunération, mixité, égalité et diversité
- Administration générale et simplification : simplifier l'ensemble des processus internes au ministère
- Rénover les liens avec le monde combattant
- Mieux valoriser et faire connaître le patrimoine culturel du ministère des Armées


3) Préparer l'avenir des armées :


- Exploiter toutes les potentialités du numérique
- Favoriser l'innovation sur tous les plans
- Intégrer la dimension du développement durable
- Améliorer l'action internationale du ministère et le soutien aux exportations


En appui à ces axes structurants, le ministère a transformé ses processus internes pour améliorer son fonctionnement en matière financière, d'organisation centrale et territoriale, de communication et de contrôle interne.


Lien vers le site du ministère des Armées : <https://www.defense.gouv.fr/>


Lien vers le baromètre LPM : <https://barometre-lpm.defense.gouv.fr>

 Ministère des Armées

 @Armees_gouv

 Ministère des Armées

 Ministère des Armées

 @armees_gouv

CHANTIER DE MODERNISATION ORGANISATION CENTRALE ET TERRITORIALE DU MINISTÈRE

ORGANISATION CENTRALE DU MINISTÈRE



« Construisons ensemble un ministère qui réussira l'alliance de la force de ses traditions, de ses valeurs, et de la modernité de son époque. »

Florence Parly, 14 septembre 2017

CONSTATS / OBJECTIFS

Moderniser l'ensemble des structures du ministère pour les rendre plus agiles et réactives.

4 AXES DE TRANSFORMATION

1. SIMPLIFIER LES PROCESSUS DE DÉCISION

2. RECENTRER LE NIVEAU CENTRAL SUR UN NIVEAU DE CONCEPTION STRATÉGIQUE

3. PROPOSER AU SEIN DES DIRECTIONS, UNE RÉORGANISATION OU DES ÉVOLUTIONS DE LEUR ORGANISATION PERMETTANT DE MAÎTRISER L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

4. DÉLOCALISER DES SERVICES ET DES DIRECTIONS EN PROVINCE

2018

Lancement du chantier de réorganisation de l'organisation centrale du ministère.

2020

Publication des textes d'organisation en décembre 2020.



PRINCIPALES RÉALISATIONS

1 - Recentrage des échelons centraux sur un niveau de réflexion stratégique et rationalisation des organisations :

- Recentrage de l'EMA sur la réflexion stratégique et création des divisions munitions et de l'énergie opérationnelle et du pôle haut encadrement militaire
- Réduction des périmètres d'administration centrale des Directions de services interarmées
- Adaptation de l'organisation de la DGA avec la création de l'Agence de l'innovation de défense
- Optimisation des directions centrales dans le domaine des ressources humaines, du service national et de la jeunesse, de l'infrastructure de la défense
- Création de la direction des territoires, de l'immobilier et de l'environnement et de la direction de la mémoire, de la culture et des archives, pour assurer une meilleure lisibilité des expertises métier et renforcer les synergies
- Création de la Délégation à la transformation et à la performance ministérielles (DTPM) afin d'assister les États-majors, directions et services dans leurs projets de modernisation
- Création de l'Agence ministérielle de gestion (SGA) afin d'optimiser la fonction achats/finances
- Subsidiarité : transfert de l'élaboration de politiques sectorielles aux services (MCO, administration générale et soutien commun)

2 - Réduction du périmètre d'administration centrale :

En complément de l'évolution des méthodes de travail et de la rationalisation du périmètre de l'administration centrale, des objectifs ambitieux ont porté sur les délocalisations physiques de services, de la région parisienne vers la province. Ces délocalisations ont aussi accompagné la création de pôles de compétences fonctionnels, accompagnés du développement des effectifs sur des politiques à enjeux (spatial, cyber par exemple).

Le nombre de postes délocalisés, établi initialement à 1040, a évolué jusqu'à 1225. Il concerne majoritairement le périmètre du CEMA (1044 postes), du DGA (118 postes) et du SGA (63 postes). La mise en œuvre de ces délocalisations est progressive, jusqu'en 2025, compte tenu de son impact sur les infrastructures d'accueil et de soutien, et afin de disposer des ressources nécessaires en matière d'accompagnement du personnel.

3 - Réorganisation de la gouvernance des directions centrales de soutien avec les conseils d'orientation et de gestion

ILLUSTRATIONS

Développement du « mode projet »

Désignation de directeurs de projet

Pour améliorer la transversalité et rendre l'organisation du ministère plus agile, des directeurs de projets sont désignés :

Au sein de l'EMA pour l'innovation, la transformation.

Pour le SGA : « Dites Le Nous Une Foix », pour piloter la simplification au sein du ministère, réorganisation du fort neuf de Vincennes, plan de relance, etc.

Développement des expertises

Création du pôle haut encadrement militaire

Le pôle haut encadrement militaire propose au CEMA la politique de l'encadrement supérieur militaire, anime et coordonne les travaux préparatoires de gestion des officiers généraux et assure le lien avec les travaux de la délégation à l'encadrement supérieur.

Création d'un département conseil internalisé au sein de la DTPM

La DTPM offre un accompagnement collaboratif avec le concours de 2 LAB internes auprès de tous les clients du ministère dans le domaine des métiers administratifs.

Gouvernance des soutiens

Mise en place des conseils d'orientation et de gestion

Les premiers conseils d'orientation et de gestion (SCA, SSA, DIRISI, DMAé, SEO, SIMu et SID), chargés de s'assurer de l'application des politiques ministérielles intéressant le domaine de compétence et d'activité du service, se sont tenus en 2021 avec chacun une double dimension : réaliser le bilan d'activité de l'année écoulée et identifier des perspectives pour l'avenir.

